

Le placement de vos liquidités pour une durée déterminée et à un taux fixé à la signature du contrat

Votre besoin

Placer des liquidités à court terme (1 à 12 mois) en CHF et en monnaies étrangères.

Avantages

- § Sécurité : votre rémunération est fixe sur toute la durée
- § Attractivité : le taux est défini selon les conditions du marché monétaire et le compte est exonéré de frais et de commission

Caractéristiques détaillées

Vos liquidités sont placées auprès de la BCV à un taux et un terme fixes. Le compte peut être ouvert en CHF ou en monnaies étrangères. Il est soumis à l'impôt anticipé.

Taux d'intérêt	Indexé aux conditions des marchés monétaires et différencié selon les durées et les montants
Durée	1 à 12 mois Des durées plus courtes sont acceptées (jusqu'à 1 semaine) dès CHF 500'000
Montant minimum	CHF 100'000 ou contre-valeur en monnaies étrangères
Bouclément	Selon durée du compte à terme

A l'échéance, vos fonds vous sont remboursés et vous pouvez choisir de les placer à nouveau pour une certaine durée ou non.